

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 43 (2016)
Heft: 1

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assurance maladie et accident internationale

- Selon modèle suisse
- Assurance privée à vie
- Libre choix du médecin et de l'hôpital dans le monde entier

En plus:

- Assurance perte de gain internationale
- Caisse de pension internationale

Solutions individuelles pour:

- Suisses de l'étranger
- Expatriés de toute nationalité
- Délégués / Local hire



Contactez nous!

Tel: +41 (0)43 399 89 89

www.asn.ch

ASN, Advisory Services Network AG
Bederstrasse 51
CH-8027 Zürich
info@asn.ch



Nouveaux rapports avec les loups

Il est capital de suivre l'exemple italien d'une nouvelle relation entre l'homme et l'animal en particulier le loup. Une autre forme de pastoralisme, avec des mesures de protection, des abris, d'organisation des cheptels afin de mettre un terme aux peurs ancestrales et à la destruction des prédateurs indispensables aux équilibres de la biodiversité. Il aura fallu quelques années pour y parvenir mais l'enjeu est de taille. La Suisse peut en faire autant. Et surtout ne jamais suivre la France dans sa folie destructrice de toute la faune.

ELENA LACROIX JAEGGY, FRANCE

Pas de restriction pour les animaux sauvages!

La Suisse rend aux animaux ce qui leur a été pris au cours des derniers siècles. Il va de soi que les paysans ne sautent pas de joie face aux pertes engendrées par les prédateurs. Dès lors, il est tout à fait justifié que la communauté comble cette perte. Par contre, on a de la peine à comprendre pourquoi il faudrait limiter immédiatement la population des prédateurs. En effet, le trafic automobile tue à lui seul tous les ans un nombre bien plus élevé d'animaux sauvages sans qu'on exige pour autant de limiter le trafic automobile... La discussion avec M. Schnidrig, biologiste spécialisé dans la faune sauvage, a cependant révélé que l'Office fédéral compte dans ses rangs un responsable raisonnable. Il serait intéressant de lui demander combien d'animaux de rente les prédateurs tuent chaque année, et combien d'animaux sauvages sont tués sur les routes.

KLAUS NATTERER, ALLEMAGNE

Priorité absolue à la protection

J'ai lu les commentaires sur les animaux sauvages avec beaucoup d'intérêt car nous aussi, en Australie, nous avons des débats enflammés sur nos populations de carnivores. Bien sûr, ces dernières ont changé au fil du temps à cause de l'évolution, de l'extinction et de l'introduction d'espèces. Les écosystèmes sont encore en pleine mutation, car ils doivent s'adapter à l'arrivée relativement récente des renards et des chats, à l'élimination des dingos et à une multitude d'influences anthropiques. En Australie, de nombreuses populations de carnivores ont été largement décimées et beaucoup d'espèces sont menacées d'extinction. Leur seule valeur intrinsèque les met au premier rang des espèces à protéger. Cela

.....
SWISSCARE

Assurance
Santé
Internationale
En ligne

www.swisscare.com

+41 26 309 20 40

MIET-PW, MIET-Camper, MIET-4x4

Ilgauto ag, 8500 Frauenfeld
200 Autos, 40 Modelle, ab Fr. 500.-/MT inkl. 2000Km



Tel. 0041 52 7203060 / www.ilgauto.ch

dit, la sauvegarde d'autres espèces et des processus écologiques dépend parfois également de la préservation des prédateurs. Les activités humaines et les espèces introduites continuent de laisser leur empreinte sur le paysage australien et de nombreux carnivores sont menacés d'extinction. La manière dont les choses évolueront dépendra largement des pratiques de gestion des espèces sauvages que nous adoptons aujourd'hui. Afin de préserver ou de réhabiliter les écosystèmes en bon état de fonctionnement, les gestionnaires de la faune sauvage doivent prendre en compte l'importance écologique des prédateurs.

JLEEB303, AUSTRALIE

Supprimer la double nationalité?

C'est avec une grande inquiétude que j'ai lu, dans la dernière édition de la Revue suisse, que l'UDC envisageait de supprimer la double nationalité pour les Suisses vivant à l'étranger. Pendant plusieurs dizaines d'années, j'ai été actif dans différents pays pour le compte d'une grande entreprise suisse fortement axée sur les exportations et j'ai obtenu la nationalité d'un de ces pays. En défendant indirectement les intérêts de la Suisse à l'étranger, j'ai permis à mon pays natal de s'adjuger de réels avantages économiques. Ayant une résidence secondaire en Suisse, je paie en plus mes impôts en Suisse, y compris l'impôt fédéral direct. Je me demande bien ce que ces Messieurs Reimann, Brunner et consorts trouvent de si répugnant pour vouloir supprimer la double nationalité pour les Suisses résidant à l'étranger. Qu'ont-ils fait concrètement pour promouvoir les exportations suisses vers l'étranger ou pour le tourisme entrant en Suisse, qui revêtent une importance croissante pour notre pays ? Je me demande ce que nous avons bien pu faire, moi et mes collègues suisses travaillant à l'étranger, à ces politiciens totalement fermés au monde extérieur, pour qu'ils veuillent nous enlever la double nationalité. Ce serait un pas inutile et maladroit de plus vers un isolement de la Suisse du reste du monde.

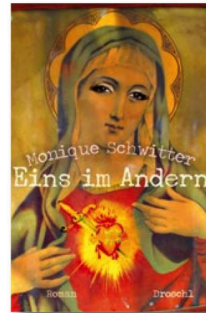
MARCEL F. KOHLER, USA

Suspicion généralisée

Quel n'a pas été mon étonnement de lire dans un article de l'édition de novembre que certains parlementaires prônaient sérieusement la suppression de la double nationalité. Cette demande s'accompagne d'un soupçon généralisé pesant sur les doubles nationaux, qui auraient des problèmes de loyauté à l'égard de la Suisse comme employeur. Je suis choqué de ces propos et je me demande si l'on envisage également de supprimer la Garde suisse pontificale au Vatican. Qu'en est-il de la loyauté de ces hommes suisses par rapport à un employeur argentin ? Je recommande à tous les parlementaires qui exigent une suppression de la double nationalité d'acquiescer d'abord une vision globale du monde avant de tenter de telles interventions en Suisse. J'estime que cette demande frise l'indécence et démontre une fois de plus que certains dirigeants suisses ont deux poids, deux mesures.

THOMAS ORT, ALLEMAGNE

Une femme et ses hommes



MONIQUE SCHWITTER:

«EINS IM ANDERN»;

LITERATURVERLAG

DROSCHL, 2015;

232 PAGES; CHF 27.90;

ENV. EUR 19.-

«Combien de fois aime-t-on d'amour? Dis, mami, c'est quoi l'amour? Comment peut-il arriver puis repartir?» Telles sont les questions que se pose la narratrice du roman «Eins im Andern», dans lequel elle livre un récit successif des histoires avec les hommes qu'elle a aimés. Ils sont douze au total, comme les apôtres. Elle débute par son premier amour, dont elle tape le nom sur Google et apprend qu'il a choisi de se suicider. Une nouvelle qui perturbe quelque peu la narratrice, qui vit à Hambourg avec son mari et ses deux jeunes enfants. Elle doit affronter son passé, en même temps que la crise traversée par son couple. La fuite vers son ancienne patrie, la Suisse, lui permettra-t-elle de surmonter cette épreuve et la mort de son frère disparu

précocement? Saura-t-elle trouver des réponses à ses questions?

Dans cet ouvrage, Monique Schwitter se livre à cœur ouvert. Etayé de faits autobiographiques, le roman s'enrichit de personnages masculins fictifs et d'anecdotes totalement imaginaires. La narratrice, qui recourt largement à la mise en scène, introduit des éléments surréalistes comme des bruits de morse imaginaires ou un pingouin volant. Ses références littéraires sont nombreuses, mais Monique Schwitter laisse également libre cours à sa créativité d'auteur et de réalisatrice. Les niveaux narratifs évoluent entre présent et passé, en se superposant. Pourtant, les scènes suivent une trame libre, sans être intimement liées les unes aux autres. Le roman brosse le tableau d'une femme moderne, jeune quarantenaire à la recherche d'un sens à donner à l'amour, et s'intéresse également au processus de deuil. Si le premier et le dernier chapitres sont très convaincants, les autres semblent toutefois très construits et peinent à former une unité. Le style narratif se perd souvent dans les méandres de la banalité.

Monique Schwitter, née en 1972 à Zurich, vit aujourd'hui à Hambourg où elle travaille à son compte en qualité d'écrivaine. En novembre 2015, le Prix du livre suisse lui est décerné pour son roman «Eins im Andern». Chaque année, dans le cadre du Festival international de littérature de Bâle, un jury spécialisé récompense le meilleur essai ou récit publié par un auteur suisse. Ce prix est né en 2008, sous l'impulsion de l'association LiteraturBasel et de la SBVV, association suisse des libraires et éditeurs.

La lauréate a déjà publié des récits ainsi qu'une pièce de théâtre et plusieurs romans. Le recueil de nouvelles «Goldfischgedächtnis» a d'ailleurs été traduit en français, sous le titre «Mémoire de poisson rouge».

RUTH VON GUNTEN